**Termes de Référence – Consultance / Expertise**

Ingénierie de Formation

Principes Humanitaires et de bonne programmation

**1. Contexte Général :**

**1.1 Contexte spécifique du Mali**

Le Mali et sa population sont affectés par une crise multidimensionnelle, en fait par des crises multiples interconnectées dont les effets sont cumulatifs, qui prend racines dans les déficits en matière de développement et de gouvernance, en termes de déconcentration des départements techniques et des services de l’Etat voire de décentralisation. Ces fragilités expliquent en grande partie les conflits qui se sont progressivement étendus à l’ensemble du nord puis au centre du pays, prenant des formes différentes selon les zones et les acteurs concernés, et qui se nourrissent de l’impact des catastrophes naturelles et du changement climatique sur les communautés, augmentant les besoins et les tensions.

Le Mali se retrouve ainsi pris dans une spirale de déstabilisation caractérisée par une extension des zones de conflit en parallèle de la prolifération des armes et de la militarisation du pays avec une augmentation du nombre d’acteurs armés qu’ils soient conventionnels ou non, locaux ou internationaux.

Pour pouvoir mener leurs interventions et répondre aux besoins croissants de la population affectée par ces crises, les acteurs humanitaires coexistent et interagissent avec cette multiple d’acteurs armés notamment les forces militaires qu’elles soient nationales ou internationales ou les groupes armés non-étatiques qui ont sous leur contrôle, dans leurs zones d’influence ou se disputent de nombreuses localités tant au centre qu’au nord du pays. Dans de tels contextes, l’acceptation des acteurs humanitaires et de leurs interventions, et par extension leur accès et leur sécurité passent essentiellement par la perception de leur neutralité et de l’indépendance de l’assistance fournie.

La question de la compréhension des principes humanitaires et d’interventions des personnels humanitaires par l’ensemble de ces acteurs (y compris eux-mêmes) devient essentielle pour garantir le respect des principes et de l’espace humanitaires (la distinction) ainsi que l’accès aux populations affectées et de celles-ci aux services sociaux de base. Or, le niveau de connaissances de respect des principes humanitaires et de bonne programmation au Mali par les acteurs humanitaires eux-mêmes et par extension par l’ensemble des acteurs clés impliqués reste faible.

**1.2. Contribution de la mission aux objectifs du GTH-FONGIM et à l’axe Renforcement de capacités**

Le Groupe de Travail Humanitaire du Forum des ONG Internationales au Mali (GTH-FONGIM) a pour objectif général l’amélioration de la qualité de la réponse aux besoins des populations affectées par la crise au Mali.

Le GTH-FONGIM contribue à cet objectif par des activités menées cinq axes d’interventions complémentaires : le partage d’informations et la coordination interne, la coordination et la représentation externes, le plaidoyer, la communication institutionnelle et publique ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

Dans le cadre de son dernier axe d’intervention stratégique, le GTH-FONGIM chercher à renforcer les connaissances théoriques et pratiques des personnels de ces membres mais aussi à améliorer la perception du travail des ONGI par une meilleure compréhension de la population malienne et de l’ensemble des acteurs sur l’aide délivrée, l’architecture et surtout les principes d’interventions – principes humanitaires, de bonne programmation - dits de Protection transversale : accès, do no harm, redevabilité, participation des communautés - ou déontologiques de la profession - en matière de fraude/corruption et de prévention de l’exploitation et des abus sexuels -.

L’ensemble de ces principes fait partie intégrante de la Charte du GTH-FONGIM ratifiée par l’ensemble de ses ONG Internationales membres.

Le GTH-FONGIM recherche une professionnel. L’humanitaire expérimenté pour développer, élaborer et initier la mise en œuvre d’un cycle de formations pour le personnel des membres du Forum, des acteurs humanitaires, des partenaires et des principaux acteurs clés de la réponse au Mali, et proposer un cadre d’opérationnalisation de ce cycle incluant un plan de dissémination, des outils de suivi ainsi que des propositions concrètes pour assurer qualité et durabilité des apprentissages.

Ce cycle de formations envisagé – détaillé plus loin – sera constitué de différentes sessions complémentaires, adaptées selon les besoins identifiés mais surtout selon les publics et le niveau de responsabilités des acteurs ciblés.

Il travaillera en collaboration directe avec la chargée de renforcement de capacité du GTH-FONGIM - recruté pour la mise en œuvre et le suivi du cycle de formations élaboré ainsi que pour la facilitation pour et par les membres du GTH-FONGIM de formations mutualisées dans différentes localités du pays – ainsi qu’avec les points focaux désignés par les ONG membres.

**2. Objectifs du projet et de la mission**

**2.1 Objectif général**

L’objectif général de la mission est d’améliorer le respect des principes humanitaires et de bonne programmation par l’ensemble des acteurs, notamment humanitaires, impliqués ou qui peuvent jouer un rôle dans la réponse aux besoins ou l’accès de la population malienne aux services sociaux de base.

**2.2 Objectif Spécifique**

L’objectif spécifique de la mission est de contribuer à l’amélioration des pratiques et des connaissances de l’ensemble des acteurs en lien avec la réponse aux besoins via la dissémination des principes d’interventions - principes humanitaires, de bonne programmation dits de protection transversale voire même déontologiques de la profession -.

**3. Activités et calendrier indicatif**

La consultance en ingénierie de formation consistera en 3 phases successives / complémentaires :

**3.1 Phase de conception**

*La première phase* constitue la **Phase de conception** des modules de base qui idéalement serait lancée **au maximum en Octobre 2021** et qui peut être composée des tâches / activités suivantes (dont la durée estimée est notée entre crochets ci-dessous) :

* Organisation et animation d’un atelier de co-conception des modules de formations aux principes humanitaires et aux principes de bonne programmation [**6 jours**]
	+ Préparation de la formation action des référents formateurs PHR [2 jours]
	+ Formation action [3 jours] :
		- Identification de cas pratiques dans chacune des régions en crise du Mali ;
		- Adaptation des modules de la journée de sensibilisation aux principes humanitaires et à la redevabilité de Centrafrique au contexte malien ;
		- Intégration d’un module complémentaire pour les autres principes de protection transversale (accès, do no harm, participation) ;
	+ Préparation d’un cadre et d’un outil d’évaluation de la qualité des formations que ce soit par les formateurs et par les apprenants [1 journée]
* Formalisation du cursus et des modules de formation / de la journée de sensibilisation aux principes humanitaires et de bonne programmation [**2 jours**] :
	+ Elaboration du contenu : objectifs, déroulé, modalités d’animation, modalités d’entraînement, conseils méthodologiques à l’attention des formateurs, modalités pratiques de l’organisation d’une journée de sensibilisation aux principes
	+ Elaboration des supports et outils de formations, notamment le guide du formateur et le livret des participants.
* Lancement d’une phase test pour les formateurs : dissémination à Bamako de la journée de sensibilisation aux personnels des ONG avec une journée de sensibilisation type aux principes humanitaires et aux principes de bonne programmation pour 20 personnes / Phase pilote [**5 journées** type]
* Organisation et animation d’une journée de feedback sur la phase test et de finalisation des cursus [**1 journée**]
* Finalisation du cursus, des modules et des outils de formation de formateurs [**1 journée**]
* Elaboration du rapport de la première phase, monitoring/évaluation des formations inclus **[1 journée]**

**Cette première phase aura ainsi lieu sur une période de seize [16] jours, dont douze [12] minimum à Bamako.**

*NB – En amont de l’atelier de conception,* l’Equipe Support du GTH devra :

* Identifier un groupe / pool de formateurs au sein des membres pour disséminer les différents cycles de formations au sein de leur propre ONG, des autres ONG membres, ONG nationales et partenaires qui participeront à l’adaptation locale au(x) contexte(s) malien(s) de la journée de sensibilisation aux Principes humanitaires et à la redevabilité développée en 2016 dans le cadre du Comité de Coordination des ONG internationales en République Centrafricaine.

*14 personnes seront ainsi sélectionnées pour constituer le pool initial de formateurs : 2 membres de l’équipe Support du GTH-FONGIM et 12 staffs identifiés au sein des ONG membres sur base de critères définis et d’engagements pris par les CD/ONG membres de mutualiser les efforts de dissémination en interne et à l’externe de leur ONG.*

* *Conduire une revue des pratiques existantes en matières de principes humanitaires particulièrement en termes de formations / sensibilisations et aux autres principes en vue d’adapter éventuellement les sessions et d’intégrer les recommandations spécifiques pour augmenter l’impact des sessions et prendre en considération les manques identifiés.*
* *L’expression des besoins sera réalisée auprès des membres en amont de la formation-action via un questionnaire en ligne aux membres qui sera reprise avec les référents identifiés lors de cette session de travail.*

*Durant l’intervalle entre les 2 phases de consultance, sera lancée et se déroulera la phase de dissémination de la journée de sensibilisation finalisée qui bénéficiera tout d’abord aux personnels des ONG membres du GTH-FONGIM, puis des autres ONG du FONGIM, et qui sera également ouvert, dans la mesure du possible, aux personnels des ONG nationales et des autres acteurs humanitaires.*

*Durant cette phase, le.la chargée de renforcement se rendra dans l’ensemble des chefs-lieux des régions en crise du Mali pour lancer la dissémination des journées de sensibilisation auprès des partenaires de ces régions.*

**3.2 Phase de conception II : diversification / renforcement du cycle de formations**

*La seconde phase* de la mission de consultance constitue la **Phase de diversification** des sessions et de **renforcement du cycle** durant laquelle seront élaboré des cursus et des modules complémentaires.

Elle sera réalisée au maximum **dans les 3 mois après la fin de la première phase** et sera décomposée comme suit :

* Organisation et animation d’un atelier des référents / formateurs PHR [**2 jours**] permettant de :
	+ Initier la communauté de pratiques et des échanges pour l’amélioration des modules ou des animations :
		- Retours d’expériences du pool de formateurs initiaux : bilan d’étapes, succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la première phase de dissémination ;
		- Feedbacks sur les challenges observés, axes d’améliorations du projet ;
		- Adaptation des modules de base selon les feedbacks et propositions d’amélioration ;
		- Feedback sur les outils et modalités du contrôle qualité des formations : (questionnaire, modalités d’observation, modalités de feedback, modalités de mise en place et d’animation d’une communauté de pratiques...) identification des points de contrôle clés et planification des « contrôles » ;
		- Elaboration d’une stratégie de pérennisation pour assurer la durabilité du pool de formateurs et des acquis des participants, c’est-à-dire inscrire les bénéfices des sessions de formations dans la durée.
	+ Superviser le travail d’adaptation / traduction des concepts et éléments clés de la journée de sensibilisation en langues locales en vue de préparer la phase de traduction proprement dite et la dissémination en langues locales [1 journée].
* Adaptation de lasession de sensibilisation aux principes humanitaires et de bonne programmation aux publics externes [**6 jours**] :
	+ Organisation de la formation – action avec les référents / formateurs PHR pour adapter les modules de base (PHR) pour une session d’une demi-journée destinée à des publics externes selon la typologie d’acteurs (voir liste ci-après) avec des exercices de mise en situation / jeux de rôle [2 jours]
	+ Formalisation du guide de formateurs par typologie d’acteurs = adaptation du guide usuel [1 journée]
	+ Phase de test [1 session d’1/2 journée pour chaque type d’acteurs = 2 jours] :
		- Autorités nationales / locales / traditionnels (leaders communautaires / religieux)
		- Forces nationales / internationales ;
		- Eléments de groupes armés (signataires ou non) ;
		- Membres d’associations de jeunes / femmes / OSC (population générale).]
	+ Finalisation des modules selon les premiers retours des formateurs / [1 jours]
* Formations des formateurs de formateurs/référents aux principes humanitaires et de bonne programmation [**7 jours**]
	+ Formation – action avec les référents / formateurs PHR avec préparation / formalisation des modules de la formation de formateurs [3 jours] :
		- Elaboration du contenu : objectifs, déroulé, modalités d’animation, modalités d’entraînement, conseils méthodologiques à l’attention des formateurs, modalités pratiques de l’organisation d’une journée de sensibilisation aux principes
		- Elaboration des supports et outils de formations, notamment le guide du formateur et le livret des participants.
	+ Organisation et animation d’une session de formation des formateurs pour la formation des formateurs aux sessions de sensibilisation pour leur démultiplication [**3 jours**] ;
	+ Finalisation du cursus et des modules [**1 journée**]
* Elaboration du rapport de la deuxième phase, monitoring/évaluation des formations inclus **[1 journée]**

**Cette deuxième phase aura donc lieu sur une période de seize [16] jours, dont treize [13] minimum à Bamako.**

*NB : Seuls les formateurs ayant réalisé au moins une journée de sensibilisation par mois seront sélectionnés pour cette deuxième phase.*

**3.3 Phase de Conception III**

La troisième phase s’adressera aux cadres des ONG en vue de l’intégration des principes dans le management des organisations. Elle sera réalisée au maximum **dans les 3 mois après la fin de la deuxième phase** et sera décomposée comme suit :

* Atelier de formation / action pour la co-élaboration avec certains formateurs (GTH) et formalisation des modules de la formation de 3 jours au Management et à l’opérationnalisation des principes humanitaires et de bonne programmation à destination des personnels cadres des ONG (sensibilisation initiale non incluse) [**5 jours**] :
	+ Préparation des modules [2 jours]
	+ Co-Elaboration du contenu : objectifs, déroulé, modalités d’animation, modalités d’entraînement, conseils méthodologiques à l’attention des formateurs, modalités pratiques de l’organisation d’une journée de sensibilisation aux principes
	+ Co-élaboration des supports et outils de formations, notamment le guide du formateur et le livret des participants.
* Phase pilote : formation au Management et opérationnalisation des principes [**3 jours**]
* Elaboration du rapport de la troisième phase, monitoring/évaluation des formations inclus [**1 journée**]

**Cette troisième phase aura donc lieu sur une période de neuf [9] jours, dont sept [7] minimum à Bamako.**

**3.4 Phase de suivi / monitoring – support / coaching**

La quatrième phase de la mission de consultance constitue une **phase de suivi et support / coaching** à distance pour le.la chargé.e de renforcement de capacités et/ou certains des formateurs formés pour disséminer les sessions, afin de renforcer leurs capacités et leurs pratiques.

Cela consistera en la participation aux sessions semestrielles de la « communauté de pratiques » durant l’année qui suivra la seconde phase **[2 jours],** en l’appui à la révision/adaptation/mise à jour des outils (modules, livrets, M&E, etc.) en fonction des résultats de la communauté de pratiques **[2 jours]** et au moins en 12 sessions d’une heure de coaching individuels durant lesquelles le.la consultant.e assistera / conseillers les formateurs sur base des besoins / questions exprimés **[2 jours].**

Elaboration du rapport de la troisième phase, monitoring/évaluation des formations inclus [**1 journée**]

**Cette quatrième phase aura donc lieu sur une période de six [7] jours, possiblement à distance.** Elle sera réalisée **dans les 6 mois qui suivent la fin de la troisième phase.**

**Au total, la consultance porterait ainsi sur un total de quarante-cinq jours [48] ouvrés / travaillés :**

* Phase de conception I : 16 jours
* Phase de conception II : 16 jours
* Phase de conception III : 9 jours
* Phase de suivi/coaching : 7 jours

**3.5 Autres tâches / activités : supervision et rapportage**

La Consultante :

* Rapporte directement à la coordinatrice du GTH-FONGIM sous la supervision de laquelle il/elle sera placée, durant l’intégralité de sa mission, et indirectement aux membres de son Comité Stratégique (COS) ;
* Participe si besoin aux réunions des instances de gouvernance du GTH (COS ou plénière) pour présenter l’état d’avancement du projet et participer à sa dissémination ;
* Travaille étroitement tant avec l’Equipe Support du GTH-FONGIM qu’avec les représentants des ONGI partenaires, membres du COS du GTH-FONGIM ;
* Supervise durant sa mission la chargée nationale de renforcement de capacités du GTH-FONGIM (en cours de recrutement).

**4. Livrables :**

La consultante en ingénierie de formation – en français – aux Principes Humanitaires et aux principes de bonne programmation sera responsable de produire et livrer à l’Equipe Support du GTH-FONGIM :

* Le cursus / curriculum de la **journée de sensibilisation** aux principes humanitaires et aux principes de bonne programmation destiné aux acteurs humanitaires et personnels des ONG – incluant le guide du formateur, les présentations et le contenu de l’ensemble des modules, les outils de suivi / monitoring et de rapportage des formations, ainsi que les matériels (liste des matériels nécessaires et produits élaborés à imprimer) nécessaires pour l’opérationnalisation d’une session – ;
* Le cursus / curriculum de la **journée de sensibilisation** adaptée pour les publics externes – avec l’ensemble des modules, guide du formateur et outils afférents - ;
* Le cursus / curriculum de la **formation de formateurs** **aux journées de sensibilisation** aux principes humanitaires et de bonne programmation – incluant le guide du formateur, les présentations et le contenu de l’ensemble des modules, les outils et matériels nécessaires pour l’opérationnalisation d’une session – ;
* Le cursus / curriculum de la **formation au management** **et opérationnalisation** **des principes humanitaires et de bonne programmation** – incluant le gu/ide du formateur, les présentations et le contenu de l’ensemble des modules, les outils et matériels nécessaires pour l’opérationnalisation d’une session – ;

NB : Le / les curriculums/cursus incluront différents modules tels que :

* + Introduction aux Principes Humanitaires ;
	+ Introduction au Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des ONG en cas de catastrophe ;
	+ Introduction à la Protection transversales et aux notions d’Accès, de Do no Harm, de participation des communautés et de redevabilité ;
	+ Introduction à la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité (ou Core Humanitarian Standards – CHS), aux Standards Sphère et du HAP[[1]](#footnote-1);
	+ Introduction au Droit International Humanitaire (DIH) et au Droit International des Droits de l’Homme (DIDH) ;
	+ Management des principes fondamentaux ;
	+ Management participatif par objectifs autour des concepts d’acceptation et de Do no harm ;
	+ Adapter les outils usuels de management aux principes fondamentaux ;
	+ Engagements personnels & organisationnels pour une meilleure application des principes fondamentaux de l’action humanitaire ;
* Un outil de mesure de la satisfaction des apprenants / participants aux différentes sessions de formations avec éventuelles recommandations (incluant pour les sessions « management des principes » avec une baseline sur les pratiques pour mesurer leur potentielle évolution) ;
* Une trame de rapportage des sessions de formation ;
* Un outil de suivi et de compilation des différentes sessions et cursus mis en œuvre ;
* Un outil de capitalisation et de suivi non seulement des formateurs mais aussi des différentes personnes sensibilisées / formées par organisations ;
* Un plan de formation / dissémination des formations GTH-FONGIM aux ONG membres, partenaires et acteurs clés, incluant un calendrier des sessions organisées à Bamako et en région ;
* Un plan de monitoring / suivi de la qualité des formations ;
* Un rapport d’étape / final pour chaque phase de la mission incluant l’état des lieux des activités entreprises, des ONG/partenaires contacté et des bénéficiaires, les défis rencontrés, points d’attention et recommandations.

**5. Qualifications / Expérience**

Les qualifications et expertise requises pour cette consultance sont les suivantes :

* Haut niveau de connaissance et de maîtrise des principes humanitaires, des principes de protection transversale, du Droit International Humanitaire et/ou des Droits de l’Homme ;
* Au moins 5 ans d’expériences humanitaires en ONG dans des contextes volatiles de crise ;
* Au moins 5 ans d’expérience en ingénierie de formations ;
* Au moins 3 ans d’expérience dans la facilitation d’atelier et l’organisation / l’animation de formations en lien avec les affaires humanitaires ;
* Au moins une expérience préalable en formation aux principes humanitaires et/ou principes fondamentaux et/ou protection transversale et/ou aux Standards HAP, CHS ou Sphère ;
* Titulaire au minimum d’un diplôme de Master / Maîtrise en Relations Internationales, Droit International, Affaires Humanitaires, ou tout autre domaine pertinent ;
* Excellentes capacités organisationnelles, avec une attention soutenue aux détails ;
* Excellentes capacités rédactionnelles, en communication verbale et interpersonnelle ;
* Français courant – natif ou académique – ; Anglais souhaité ;
* Autonome, Fiable, flexible, capacités à travailler de façon autonome, comme membre d’une équipe réduite, de façon proactive.

**6. Considérations pratiques et/ou logistiques**

Durant sa mission au Mali, la consultante respectera les règles de sécurité de l’ONG hôte du GTH-FONGIM, les règles et règlements opérationnels qui lui seront communiqués, particulièrement en termes de respect des principes déontologiques en matière de fraude / corruption et en matière de prévention contre les abus et l’exploitation sexuel.

Le GTH-FONGIM assurera les prestations suivantes ou remboursera les frais correspondants engagés (sur base d’un accord préalable à la dépense et sur présentation de factures valables) :

* Frais de Visa ;
* Frais de transport :
	+ Taxi ou train du lieu de domicile du consultant à l’aéroport (aller et retour) ;
	+ Transport international vers et de Bamako / Mali (aller et retour) ;
	+ Transport local – taxi “validé” ou véhicule de l’organisation – pour la durée de la consultance et dans le cadre des activités effectuées ;
* Logement sur place au Mali en hôtel / guesthouse ;
* Frais d’organisation des sessions de formations (fournitures de bureau et équipements basiques tels que projecteur).

L’ensemble des autres coûts (repas, boissons, communication privée...) ne sont pas couverts par l’organisation mais par la consultante.

Le paiement des tranches s’échelonnera comme suit :

* 20% à la signature du contrat ;
* 20% à la réception du rapport de fin de la première phase ;
* 20% à la réception du rapport de fin de la seconde phase ;
* 20% à la réception du rapport de fin de la troisième phase ;
* 20% à la fin de la dernière phase.

La consultante percevra des honoraires forfaitaires tout compris et chaque paiement sera soumis à une approbation préalable de NRC et sur présentation du livrable attendu.

1. **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Les offres seront présentées sous **une enveloppe scellée** portant la mention suivante : **N°NRC/BKO/07/2021/011.**

Cette enveloppe contiendra :

1. *Une* ***offre administrative et Technique***respectant l’ordre chronologique des points listés ci-dessous : **(40% pour l’offre technique et 30% pour l’offre administrative)**
2. Une copie des pièces d’identité du consultant
3. Une copie de la carte d'identification Fiscale (NIF)
4. Compte bancaire et RIB ;
5. Au moins 03 références professionnelles
6. *Une* ***offre financière*, (30%)** comprenant les documents suivant :
7. Un devis quantitatif arrêtée en chiffre et en lettres ;
8. Les conditions particulières ;
9. Conditions et modalités de Paiement (si différent de NRC)
10. La Validité de l’offre (au moins 120 jours après la date de soumission)
11. **PRESENTATION DES OFFRES FINANCIERES**

7.1 Les prix seront libellés en **Euro et/ou FCFA selon la convenance**

7.2 Les offres seront valables pour **une période de 120 jours**

7.3 NRC Mali est soumis à la TVA/IRF ; les offres doivent donc être présentées avec Toutes les Taxes comprises bien en évidence.

1. **REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES**

Toutes les offres doivent être reçues au bureau du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) **au plus tard le vendredi 13 aout 2021 à 10 heures au bureau NRC de Bamako.**

**9. SOUMISSION DES OFFRES : PLANNING ET DÉLAIS**

Toutes offres soumises après la date et l’heure indiquée ne sera pas acceptées.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LES ETAPES DU PROCESSUS** | **DATE** | **HEURE\*** |
| Publication de l’appel d’offres |  15 juillet 2021 |
| Date limite pour demander des précisions à NRC |  09 aout 2021 |  |
| Date limite d’envoi de précisions par NRC |  11 aout 2021 |  |
| Date limite de soumission des offres  |  13 aout 2021 | 10h00mn |
| Session d’ouverture des plis par NRC |  17 aout 2021 |  |
| Notification de l’attribution du marché au soumissionnaire choisi | 27 aout 2021 |
| Signature du contrat | 27 aout 2021 |

1. HAP : Humanitarian Accountability Partnership [↑](#footnote-ref-1)